

Réunion du 1 septembre 2014

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, Madame Laurence MULLER-BRONN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Philippe MEYER, Maître Raphaël NISAND

Absent(s) : Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Robert HERRMANN


Rapporteur : Monsieur Etienne WOLF

N° CP/2014/555 - Jeunesse - animateurs - 3322
Participation à l'animation jeunesse dans les territoires
(cofinancement de postes)

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve le Contrat Territorial pour la Jeunesse (CTJ) 2014-2016 à conclure avec la communauté de communes de Barr-Bernstein et autorise son président à le signer
- attribue un montant de 10 000 € au titre de l'ingénierie jeunesse dans le cadre du renouvellement du Contrat territorial pour la jeunesse à la communauté de communes de Barr-Bernstein
- procède au versement de ce montant en deux fois : un acompte de 80% après la signature du CTJ, puis le solde après accord du Conseil Général.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : 067-226700011-20140901-lmc188423-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 09/09/14